

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 06/03/2024.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertino, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, ROQUES Patrick, CALVET Gilles, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, BUSCATO Thierry, MARTINS Emmanuel, MAUGRION Sophie.

Avaient donné pouvoir: FARRET Corinne à DENOUVION Victor.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 28
Votants : 29
Pour : 29
Contre :
Abstention :

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-39 – RÉAMÉNAGEMENT D'UN BÂTIMENT COMMUNAL EN PÔLE CULTUREL – DEMANDE DE SUBVENTION DETR ET/OU DSIL POUR L'EXERCICE 2024 TRANCHE UNE ET DEUX

Mme Soufia FEZZANI, rapporteure, présente la tranche une et deux du marché public de réaménagement d'un bâtiment communal en Pôle Culturel pour l'année 2024.

L'estimation financière total du projet cité ci-dessus est de 1 730 972.82€ HT.

L'estimation financière de la tranche une représente 1 000 000.00€HT.

L'estimation financière de la tranche deux représente 730 972.82€ HT.

Le projet concerne la tranche une et deux du réaménagement d'un bâtiment communal en Pôle culturel pour l'année 2024.

Afin d'aider la commune à financer ce projet, il est proposé de formuler une demande d'aide financière au titre de la DETR et/ou DSIL pour l'exercice 2024.

La commune sollicite une aide financière de l'État au titre de la DETR et/ou DSIL à hauteur de 17.33% soit 300 000.00€.

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Réaménagement d'un bâtiment communal en Pôle Culturel

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Tranche 1	Le marché est composé de 12 lots : <ul style="list-style-type: none">• Lot01 : Salga Construction• Lot02 : Toitures Midi-Pyrénées• Lot03 : Sol Façade• Lot04 : Germin• Lot05 : Europlatre• Lot06 : Erdralu• Lot07 devenu lot14 : Pêfourque électricité• Lot08 : Adecotherm• Lot09 : Sol façade• Lot10 St Groupe• Lot12 : Ilex Midi-Pyrénées• Lot13 : Espagnol peinture	1 000 000,00 €		

Tranche 2	Le marché est composé de 12 lots : • Lot01 : Salga Construction • Lot02 : Toitures Midi-Pyrénées • Lot03 : Sol Façade • Lot04 : Gemin • Lot05 : Europlatre • Lot06 : Erdralu • Lot07 devenu lot14 : Péfourque électricité • Lot08 : Adecotherm • Lot09 : Sol façade • Lot10 St Groupe • Lot12 : Ilex Midi-Pyrénées • Lot13 : Espagnol peinture	730 972,82 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		1 730 972,82 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		1 730 972,82 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR				0,00%
DSIL		sollicité	300 000,00 €	17,33%
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental (Tranche 1)		acquis le 12/12/2019	250 000,00 €	14,44%
Conseil départemental (Tranche 2)		sollicité	250 000,00 €	14,44%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		800 000,00 €	46,22%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		930 972,82 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		930 972,82 €	53,78%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 730 972,82 €	

L'estimation ne comprend pas le montant TTC (TVA 20% récupérés via FCTVA).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la tranche un et deux du marché public de réaménagement d'un bâtiment communal en Pôle Culturel.

APPROUVE le coût du marché public et le financement envisagé.

SOLLICITE une aide financière au titre de la DETR et/ou DSIL pour l'exercice 2024 à hauteur de 17.33% soit 300 000.00€.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSUDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 18/03/2024



Le Maire, Victor DENOUVION


Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS